

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 25 novembre 2008

N° 14291-08

MATERIAU PRESENTE PAR : PLASTIL FRANCE
24 Bis, CHEMIN DE LA PRAIRIE
93364 NEUILLY PLAISANCE CEDEX

REFERENCE COMMERCIALE : RIDEAU PLASTILAM MULTI-MODULES A CHARNIERES
SOUPLES 814.

DESCRIPTION SOMMAIRE : Matériau rigide à base de polychlorure de vinyle constitué de plusieurs
lames à profilés creux et à charnières souples.
Masse surfacique : 3,3 kg/m²
Epaisseur : 12 mm.
Largeur d'une lame : 30 mm.
Coloris présenté : gris clair
Aspect : lisse et satiné

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement

CLASSEMENT :

M1

DURABILITE DU CLASSEMENT (annexe 22) : **non limitée a priori**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 14291-08 du 25 novembre 2008
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin
1994.

Au Bouchet, le 25 novembre 2008

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Bénédicte HEUZE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK



RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 25 novembre 2008

N° 14291-08

et annexes de 3 pages

1-BUT DES ESSAIS : Soumettre le matériau à l'action d'une source de chaleur rayonnante

2-PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

2-1 PRODUCTEUR : PLASTIL FRANCE
24 Bis, CHEMIN DE LA PRAIRIE
93364 NEUILLY PLAISANCE CEDEX

2-2 DISTRIBUTEUR : PLASTIL FRANCE
24 Bis, CHEMIN DE LA PRAIRIE
93364 NEUILLY PLAISANCE CEDEX

2-3 MARQUE COMMERCIALE : RIDEAU PLASTILAM MULTI-MODULES A
CHARNIERES SOUPLES 814.

2-4 CARACTERISTIQUES ATTESTEES PAR LE DEMANDEUR :

Matériau rigide à base de polychlorure de vinyle constitué de plusieurs lames à profilés creux et à charnières souples.

Masse volumique : 1,5 kg/m³ Epaisseur : 12 mm
Coloris présenté : gris clair (gris 314)

2-5 CARACTERISTIQUE CONSTATEE PAR LE LABORATOIRE

Masse surfacique : 3,3 kg/m²
Largeur d'une lame : 30 mm Epaisseur : environ 11,5 mm
Coloris présenté : gris clair Aspect : lisse et satiné
Matériau reçu le : 6/10/2008

3-MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 1 : Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.
Annexe page 2 : Résultat des essais, tableaux
Annexe page 3 : Observations concernant les essais.

MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS (REVETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES D'EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 mm (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS).

1 - ESSAI PAR RAYONNEMENT

Cet essai consiste à soumettre dans les conditions définies, les éprouvettes planes à l'action d'une source de chaleur rayonnante et à provoquer :

- a) - éventuellement l'inflammation des gaz dégagés,
- b) - une propagation de la combustion.

L'éprouvette (30 cm x 40 cm) disposée à 45 ° est soumise à un rayonnement défini, émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan du matériau.

Les gaz dégagés passent au contact d'inflamateurs de part et d'autre de l'éprouvette.

Chaque épreuve dure 20 minutes.

2 - ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Articles 4 et 42 : les matériaux qui présentent un comportement très particulier au cours de l'essai principal font l'objet des essais complémentaires décrits ci-après.

2.1. - Essai pour matériaux fusibles

L'éprouvette (7 cm x 7 cm) disposée sur une grille métallique définie, est soumise au rayonnement d'un épiradiateur situé à 3 cm au-dessus.

Pendant cinq minutes, le radiateur est écarté à chaque inflammation puis remis en place après extinction.

Pendant cinq minutes supplémentaires, le radiateur reste en place.

Les éléments déterminants sont :

- . présence de gouttelettes enflammées ou non,
- . inflammation de la ouate de cellulose disposée sous l'échantillon.

2.2. - Essai de propagation de flamme

L'échantillon (40 cm x 3.5 cm) disposé horizontalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz.

On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

2.3. - Mesure du Pouvoir Calorifique

On mesure la quantité de chaleur dégagée par la combustion d'une masse connue de matière que l'on enflamme dans une bombe calorimétrique remplie d'oxygène sous pression.

3 - CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte conditionnée (23° C ± 2° C et 50 % ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0.1 % ou 0.1 g.

4 - CLASSEMENT DES MATERIAUX

Il est établi à la suite des essais par rayonnement, et éventuellement des essais complémentaires.

Les matériaux sont classés en catégorie M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux pour lesquels il n'y a pas d'inflammation effective à l'essai par rayonnement peuvent prétendre au classement M0.

5 - EPREUVES DE DURABILITE

Les conditions de ces épreuves, leur interprétation et le processus de classement sont définis dans la norme NFP92-512.

RESULTATS DES ESSAIS PAR RAYONNEMENT

EPROUVETTE N°	1	2	3	4	Moyenne
Inflammation					
face exposée					
ti	1 min.37	1 min.08	/	3 min.15*	
te	1 min.53	1 min.20	/	3 min.25*	
face exposée					
ti	3 min.02	/	/	/	
te	3 min.17	/	/	/	
puis					
face exposée					
ti	3 min.26	/	/	/	
te	3 min.36	/	/	/	
face non exposée					
ti	/	/	/	/	
te	/	/	/	/	
Extinction totale	/	/			
Somme des hauteurs de flammes H (cm)	12	3	/	/	
$q = \frac{100 * H}{ti * \sqrt{T}}$	1,93	1,27	0	0	0,80
Observations					
Longueur maximale de flammes (cm)	6	3	3	3	
Poids P1 de l'éprouvette avant essai (g)	454	482	455	485	

Dimensions de l'éprouvette N° 2 : 300 mm x 482 mm

Dimensions de l'éprouvette N° 4 : 300 mm x 485mm

* Sans flamme dépassant l'épiradiateur

ti : moment d'inflammation

te : moment d'extinction

H : somme des hauteurs de flamme

T : durée totale de combustion

P1 : poids de l'éprouvette stabilisée

4 - OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS PAR RAYONNEMENT

Quatre éprouvettes, dont les extrémités sont obstruées par du ruban adhésif aluminisé, ont été essayées.

Il y a eu inflammation du matériau sur deux éprouvette

La moyenne des indices q obtenus est égale à 0,80.

Le Bouchet, le 25 novembre 2008

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Bénédicte HEUZE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK

